

LISTE DE PRODUITS

pour lesquelles la Suède demande des concessions
tarifaires au gouvernement de l'Espagne

Négociations douanières 1961

No du tarif	Désignations des produits	Tarif demandé
ex 28.04 C 2	Sélénium	0 %
ex 28.04 C 5	Métal d'arsenic	0 %
ex 28.11	Trioxyde d'arsenic	0 %
28.20 C	Corindons artificiels	0 %
ex 28.38 A 7	Sulphate de nickel	0 %
29.02 A 10	Trichlorethylène	20 %
	Perchlorethylène	20 %
ex 29.04 B 2	Triméthylolpropane	20 %
29.14 C	Acide monochloracétique	
29.39	Hormones, naturelles ou reproduites par synthèse	0 %
ex 38.19 E	Masses actives positives pour accumulateurs alcalines	0 %
ex 39.01 A, B	Panneaux stratifiés (Perstorp)	20 %
ex 39.01 B	Péramine	20 %
ex 39.02 E	Plaques de chlorure de polyvinyle	15 %
ex 39.03 B 2	Coton à collodion	15 %
ex 39.06	Dextran	0 %
44.05	Bois simplement sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur supérieure à 5 mm:	
A	Bois, sauf bois tropicaux, sciés en poutres, madriers et planches, d'une épaisseur de plus de 30 millimètres	

No du tarif	Désignations des produits	Tarif demandé
B	Planchettes d'une épaisseur de 30 mm et au-dessous, et planchettes pour emballage, de bois de toutes sortes sauf chêne et châtaignier	
44.13	Bois (planchettes et frises pour parquets inclus), rabotés, rainés, bouvetés, languetés, feuilletés, chanfreinés ou similaires	
44.15	Bois plaqués ou contre-plaqués, même avec adjonction d'autres matières; bois marquetés ou incrustés	
44.21	Caissons, caissettes, cageots, cylindres, et emballages similaires complets, en bois, montés ou bien non montés, même avec parties assemblés	
47.01	Pâte à papier:	
A	pâte mécanique	
B	pâte chimique:	
1	écru	
2	blanchie	
ex 48.01	Papiers en rouleaux fabriqués mécaniquement:	
A	pesant moins de 18 grammes par m ²	
B	pesant de 18 à 32 grammes par m ²	
C	pesant de 32 à 220 grammes par m ² :	
2	contenant de 40 à 80 % de pâte chimique	
3	contenant moins de 40 % de pâte chimique:	
a	papier journal	
b	autres	
59.17 D	Tissus, feutrés ou non, pour machines à papier	
63.02	Chiffons, déchets de coton ou de laine etc.	3 %
70.14 B	Verrerie de signalisation	10 %

No du tarif	Désignations des produits	Tarif demandé
73.05 A	Poudre de fer	5 %
73.05 B	Eponge de fer	5 %
ex 73.12 B 3 b	Feuillards, 0,1 mm, perforés et nickelés	0 %
73.15 A 3 a	Barres creuses pour forage	20 %
73.15 A 3 b	Autres barres incl. fil machine	20 %
ex 73.15 A 5	Feuillards laminés à froid	15 %
ex 73.15 A 6	Bandes transporteuses	10 %
73.15 A 7 b	Fil étiré de 1-5 mm	15 %
73.15 A 7 c	Fil étiré sous 1 mm	20 %
73.15 B 2 c 1	Barres creuses pour forage	20 %
73.15 B 2 c 2	Autres barres incl. fil machine	15 %
ex 73.15 B 2 c	Feuillards laminés à froid	15 %
73.15 B 2 g 2	Fil étiré de 1-5 mm	15 %
73.15 B 2 g 3	Fil étiré sous 1 mm	20 %
73.18 A	Tubes d'acier spécial, allié et non-allié	
ex 73.18 B 1	Tubes sans soudure etirés à froid, d'autre que d'acier special	15 %
ex 73.20 B	Raccords	8 %
ex 73.36	Réchauds à pétrole et à gaz liquide:	
A	- non émaillés	12 %
B	- émaillés, peints etc.	12 %
73.39	Laine d'acier	8 %
ex 76.12 A	Conduits (cables) d'électricité en fils d'aluminium avec un noyau en fils de fer	10 %

No du tarif	Désignations des produits	Tarif demandé
ex 81.04 B	Masses négatives pour accumulateurs	0 %
82.02 A	Scies à main montées	15 %
82.02 B 1	Lames de scies circulaires	20 %
82.02 B 2	Lames de scies à ruban	17,5 %
82.02 B 3	Autres lames de scies	20 %
ex 82.04 C	Lampes et fers à souder à essence et à pétrole	12 %
82.05 A	Tarands, filières etc. en acier à outils	10 %
82.05 B	Tarands, filières, etc. en acier special	10 %
ex 82.05 B	Fleurets de mines et couronnes de forage	10 %
82.05 C	Outils de carbures métalliques	20 %
ex 82.05 C	Fleurets de mines et couronnes de forage	10 %
82.06 B	Couteaux et lames tranchantes pour machines et pour appareils mécaniques	20 %
82.07	Plaquettes de carbures métalliques	20 %
ex 83.01 A 2, B	Serrures	8 %
ex 83.02 B	Ferrures de porte	8 %
ex 83.02 C	Quincailleries de batiments	8 %
ex 83.02 C	Charnières	8 %
83.07 B 2	Appareils d'éclairage à gaz liquéfié	12 %
	Moteurs à combustion interne, d'un poids unitaire de:	
84.06 C 1	- 2.000 kg ou moins	5 %
84.06 C 2	- plus de 2.000 kg jusqu' à 100.000 kg	10 %
	Moteurs diesels pour bateaux d'un poids unitaire de:	
ex 84.06 C 3	- plus de 100.000 kg	10 %

No du tarif	Désignations des produits	Tarif demandé
ex 84.06 D 2	Parties et pièces détachées de moteurs de combustion interne	10 %
ex 84.06 D 2	Segments de pistons (à lamelle) avec ressorts d'expansion	10 %
ex 84.10 E 2	Pompes à vis IMO	17 %
84.15 A	Réfrigérateurs	10 %
84.15 B	Appareils frigorifiques	10 %
84.16 B 1	Cylindres en fonte pour calandres	10 %
84.17 I 1	Echangeurs thermiques à plaques à l'usage laitier	5 %
ex 84.17 I 2	Echangeurs thermiques à plaques à l'usage industriel	10 %
ex 84.18 D1a	Ecrémeuses de ferme et laiterie	5 %
ex 84.18 D1c	Séparateurs industriels et pour usage en laboratoires	10 %
ex 84.19 C	Machines et appareils à remplir fermer ou capsuler des bouteilles, boîtes, sacs et autres récipients	10 %
ex 84.19 D	Parties et pièces détachées	10 %
ex 84.20 C2	Appareils de pesage, automatiques, pour la laiterie	10 %
84.23 D	Parties et pièces de rechange	10 %
84.24	Machines et appareils pour la préparation et le travail du sol	10 %
ex 84.25	Faucheuses et lieuses mécaniques pour:	
A 1	maïs	0 %
2	autres	10 %

Nc du tarif	Désignations des produits	Tarif demandé
84.25 C 1a C 1b 1-2	Moissonneuses-batteuses	10 %
ex 84.25 D 2	Rateaux	10 %
ex 84.25 E	Parties et pièces détachées	10 %
84.26 A	Machines à traire	10 %
ex 84.35 B 1	Presses de cylindre offset	0 %
84.40 A	Machines et appareils à laver le linge	10 %
ex 84.44 B 1a,b	Cylindres en fonte pour laminaires	10 %
ex 84.45 C 2	Machines à travailler la tôle	10 %
ex 84.47 D 1	Presses hydrauliques pour l'industrie de bois contre-plaqué	15 %
ex 84.47 E 5	Machines à ecorcer le bois	10 %
ex 84.50	Appareils à souder à gaz liquéfié	12 %
84.52 B 2	Machines à calculer	10 %
84.52 D 1	Caisses enregistreuses, non électriques	10 %
84.52 D 2	Caisses enregistreuses, électriques	5 %
ex 84.54 B	Machines à imprimer les adresses et autres machines imprimantes de bureau	10 %
ex 84.55 B	Pièces détachées pour les articles des numéros 84.52 D 1-2 et ex 84.54 B	5 %
84.62 A 1 2	Roulements de tous genres: - d'un poids unitaire de: -- 5 kg ou moins -- plus de 5 kg	10 % 5 %
85.01 C 1	Redresseurs métalliques	15 %
85.06 B	Machines et appareils de cuisine	10 %

No du tarif	Désignations des produits	Tarif demandé
ex 85.13	Appareils téléphoniques et télégraphiques	15 %
85.16	Appareils électriques de signalisation	10 %
85.17	Appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle (pour la protection contre le vol ou l'incendie, etc.)	15 %
ex 85.19 A, D	Relais; régulateurs automatiques de tension à commutation par résistance	15 %
85.20 A 1 b	Lampes électriques à incandescence	10 %
85.23	Fils, tresses, câbles	20 %
ex 86.09	Régulateurs de timonerie et appareils de freinage à la charge pour freins	0 %
87.01 A 1	Tracteurs	10 %
89.01 B, C	Bateaux	0 %
ex 90.14 B 2	Lochs de navire	0 %
ex 90.16 A 3	Marbres de mesure	10 %
90.16 B 3 a	Micromètres, calibres étalons, d'autres calibres, dynamomètres, indicateurs de l'état de surface	5 %
90.16 B 3 b	Autres instruments de mesure	10 %
ex 90.16 C 2	Comparateurs à cadran	5 %
ex 90.16 D	Accessoires comme supports, étriers etc.	10 %
ex 90.17 B 2	Instruments de chirurgie	10 %
ex 90.22 A	Microduremètres	10 %
91.05 A	Appareils de contrôle à mouvement d'horlogerie à moteur synchrone (horodateurs)	20 %
ex 94.02 A	Tables d'opération	15 %
ex 94.02 C	Accessoires pour tables d'opération	15 %

GATT TARIFF OF NEGOTIATIONS 1960/61:

Tariff concessions which Spain
requests from the SWEDEN

Tariff item number	Description of products /	Present rate of duty	Requested rate of duty
B E N E F I T S O F E X I S T I N G G A T T C O N C E S S I O N S			

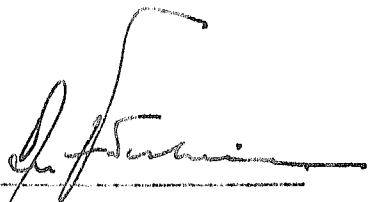
Geneva, Switzerland

November 17, 1961

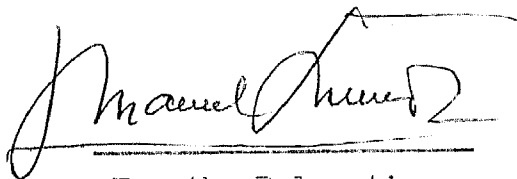
To the Executive Secretary,
GATT,
Geneva.

Initiation of Negotiations
Between Sweden and Spain

The Delegations of Sweden and Spain entered into tariff negotiations on November 17, 1961 by an exchange of offer lists.



For the Delegation
of Sweden



For the Delegation
of Spain

JE
DOT
GME
3-
22/11/61

Geneva, April 5, 1963

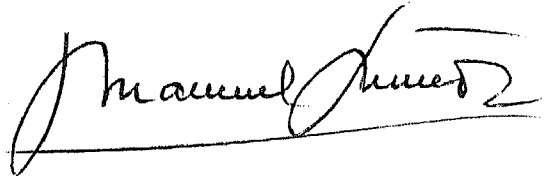
The Delegation of Sweden and the Delegation of Spain hereby inform the Executive Secretary that they have today completed their bilateral tariff negotiations for the accession of Spain to the General Agreement on Tariff and Trade.

They accordingly attach hereto two copies, in the French language, of the list of concessions agreed by Spain to Sweden.

For the Delegation of Sweden



For the Delegation of Spain



To the Executive Secretary,
General Agreement on Tariff and Trade
Villa "Le Bocage"
Palais des Nations

G E N E V A

Liste des concessions tarifaires accordées par

L'ESPAGNE

à la

SUEDE

Seul le texte français de la présente liste fait foi.

No. du tarif	Désignation des marchandises	Droit
28.04	Hydrogène, gaz rares; autres métalloïdes:	
C	Autres métalloïdes:	
Ex 2	Sélénium et tellure	
	- Sélénium	5
Ex 5	Arsenic et bore	
	- Arsenic	3
28.38	Sulfates et aluns; persulfates:	
A	Sulfates:	
Ex 7	de nickel et sulfate double de nickel et d'ammonium	
	- Sulfate de nickel	10
29.04	Alcools acycliques et leurs dérivés halogé- nés, sulfonés, nitrés, nitrosés:	
B	Polyalcools:	
Ex 2	autres polyalcools, ainsi que dérivés halogénés, sulfonés, nitrés, nitrosés et mixtes de ces alcools	
	- Triméthylolpropane	18
29.39	Hormones, naturelles ou reproduites par syn- thèse	3
Ex 39.06	Autres hauts polymères, résines artificielles et matières plastiques artificielles, y com- pris l'acide alginique, ses sels et ses esters; linoxyne	
	- Dextrane	20
41.08	Cuirs et peaux vernis ou métallisés:	
A	d'équidés et de bovins (y compris les buffles):	
Ex 1	d'un poids supérieur à 10 kg par dou- zaine de peaux entières:	
	- cuir verni	16

No. du tarif	Désignation des marchandises	Droit
63.02	Drilles et chiffons, ficelles, cordes et cordages, sous forme de déchets ou d'articles hors d'usage	3
69.10	Eviers, lavabos, bidets, cuvettes de water-closets, baignoires et autres appareils fixes similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques:	
Ex C	en porcelaine:	
	- appareils sanitaires en porcelaine	28
70.14	Verrerie d'éclairage, de signalisation et d'optique commune:	
B	Verrerie de signalisation	32
73.05	Poudres de fer ou d'acier; fer et acier spongieux (éponge):	
A	Poudre de fer ou d'acier	4
B	Éponges de fer ou d'acier	$\frac{12}{63} \frac{11}{64}$ (1)
73.12	Feuillards en fer ou en acier, laminés à chaud ou à froid:	
B	en fer ou en acier autre que spécial:	
3	recouverts ou autrement travaillés:	
ex b	autres (argentés, dorés, galvanisés, polis, vernis, lithographiés, perforés, cintrés, etc.)	
	- Feuillards d'une épaisseur de 0,1 mm perforés et nickelés	24
73.15	Aciers alliés et acier fin au carbone sous les formes indiquées aux nos. 73.06 à 73.14 inclus:	
A	Acier fin au carbone:	
3	Barres (y compris le fil machine et les barres creuses pour le forage des mines):	
a	Barres creuses pour le forage des mines	30
b	Autres (y compris le fil machine)	26
Ex 5	Feuillards:	
	- laminés à froid	26
Ex 6	Tôles:	
	- bandes transporteuses	30
7	Fils, nus ou revêtus, à l'exclusion des fils isolés pour l'électricité, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est:	

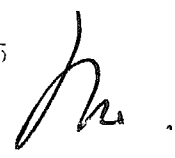
Jan,

No. du tarif	Désignation des marchandises	Droit
73.15) A 7	égale ou supérieure à 1 mm mais inférieure à 5 mm . . .	26
b		
c	inférieure à 1 mm	30
B	Aciers alliés:	
2	autres aciers alliés:-	
c	barres (y compris le fil machine et les barres creuses pour le forage des mines):	
1	barres creuses pour le forage des mines	27
2	autres (y compris le fil machine)	23
ex e	Feuillards	
	- laminés à froid	24
f	Tôles:	
2	autres tôles	26
g	Fils nus ou revêtus, à l'exclusion des fils isolés pour l'électricité, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est:	
ex 1	égale ou supérieure à 5 mm:	
	- Fil de résistance en Cr, Fe, Al-alliages	25
2	égale ou supérieure à 1 mm, mais inférieure à 5 mm	24
3	inférieure à 1 mm	28
73.18	Tubes et tuyaux (y compris leurs ébauches), en fer ou en acier, à l'exclusion des articles du n° 73.19:	
Ex A	Obtenus directement sans soudure (par moulage, laminage, étirage, etc.):	
	- Tubes d'acier allié, sans soudure, et tubes mécaniques, d'acier non allié (barres creuses) d'une épaisseur de 6 mm ou supérieure, d'un diamètre extérieur supérieur à 30 mm et d'un contenu en carbone supérieur à 0,30%	28
Ex 73.24	Récipients en fer ou en acier pour gaz comprimés ou liquéfiés:	
	- Bouteilles pour gaz liquide	24
73.30	Poêles, calorifères, cuisinières (y compris ceux devant être utilisés avec)	

m

No. du tarif	Désignation des marchandises	Droit
3.36)	ment pour le chauffage central), réchauds, chaudières à foyer, chauffe-plats et appareils similaires non électriques des types servant à des usages domestiques, ainsi que leurs parties et pièces détachées, en fonte, fer ou acier:	
A	non émaillés ni recouverts	24
B	émaillés ou recouverts (nickelés, cuivrés, peints, etc.)	28
74.17	Appareils non électriques de cuisson et de chauffage, des types servant à des usages domestiques, ainsi que leurs parties et pièces détachées, en cuivre:	
Ex A	Non recouverts	
	- réchauds à pétrole et à gaz liquide, non émaillés	24
75.02	Barres, profilés et fils de section pleine, en nickel:	
C	en autres alliages:	
Ex 2	Fils	
	- fil de résistance	20
76.12	Câbles, cordages, tresses et similaires, en fils d'aluminium, à l'exclusion des articles isolés pour l'électricité:	
Ex A	en aluminium allié ou non, comportant des fils en autres métaux, à condition que l'aluminium prédomine en poids:	
	- Câbles pour l'électricité, en fil d'aluminium avec un noyau en fil de fer . .	24
82.02	Scies à main montées, lames de scies de toutes sortes (y compris les fraises-scies et les lames non dentées pour le sciage):	
A	Scies à main montées	24
B	Lames de scies:	
1	circulaires	32
2	à ruban	28
3	autres	32
82.04	Autres outils et outillage à main, à l'exclusion des articles réérés dans d'autres positions du présent Chapitre; onclumes, étaux, lampes à souder, forges portatives, meules montées à main ou à pédale et diamants de vitriers montés:	
Ex C	Autres:	
	- lampes et fers à souder à essence et à pétrole, appareils à souder à gaz liquide	24

No. du Tarif	Désignation des marchandises	Droit
82.05	Outils interchangeables pour machines et pour outillage à main, mécanique ou non (à emboutir, estamer, tarauder, aléser, fileter, fraiser, chanfreiner, tailler, tourner, visser, etc.), y compris les filières d'étirage et de filage à chaud des métaux, ainsi que les outils de forage:	
A	en acier fin au carbone	32
B	en aciers alliés	28
C	en carbures métalliques	32
D	en pierres gemmes ou en pierres synthétiques ou reconstituées, et en matières abrasives	20
82.07	Plaquettes, lagues, pointes et objets similaires pour outils, non montés, constitués par des carbures métalliques (de tungstène, de molybdène, de vanadium, etc) agglomérés par frittage	32
84.10	Lames, lames-cutter et linte-cutter pour trouer, y compris les lames non mécaniques et les lames distributrices comportant un orifice orificés; élévateurs à lames (à chapelet, à godets, à bandes dentées, etc.);	
E	autres, sans couleur:	
EX 1	à creux:	
	- gouges à vis	20
84.15	Matériel, machines et appareils pour la production au froid, à équipement électrique ou autre:	
F	autres:	
3	autres et les parties et pièces détachées	32
84.17	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, telles que le chauffage, la cuisson, la torréfaction, la distillation, la rectification, la stérilisation, la pasteurisation, l'étuvage, le séchage, l'évaporation, la vaporisation, la condensation, le refroidissement, etc., à l'exclusion des appareils domestiques; chauffe-eau et chauffe-bains non électriques:	
J	Autres:	
1	Pasteuriseurs à plaques et stériliseurs continus pour l'industrie laitière	24

n. du tarif	Désignation des marchandises	Droit
84.17)J Ex 2	Autres - Balanceurs thermiques à plaques à l'u- sage industriel	28
84.18 D 1 Ex a Ex c Ex d Ex E	Machines et appareils centrifuges; appareils pour la filtration ou l'épuration des liqui- des ou des gaz: Autres: Machines et appareils centrifuges: - écrémeuses et clarificateurs de lait - clarificateurs - épurateurs et centrifugeuses de li- quides - séparateurs industriels et pour l'usage en laboratoire - centrifugeuses de laboratoire autres - centrifugeuses de laboratoire . . Parties et pièces détachées: - parties et pièces détachées pour les centrifugeuses de laboratoire	24 28 28 28
84.19 E 2 F	Machines et appareils servant à nettoyer et sécher les bouteilles et autres récipients; à remplir, boucher, étiqueter et capsuler les bouteilles, boîtes, sacs et autres con- ténants; à emballer et emballer les mar- chandises; appareils à gazéifier les boissons; appareils à laver la vaisselle: Autres: autres Parties et pièces détachées	28 28
84.20 C 2	Appareils et instruments de pesage, y compris les bascules et balances à vérifier les pièces usinées, mais à l'exclusion des balances sen- sibles à un poids de 5 cg et moins; poids pour toutes balances: Bascules et balances automatiques et semi- automatiques: autres	32 min.1600 pts./u.
84.25 	Machines, appareils et engins pour la récol- te et le battage des produits agricoles; pres- ses à paille et à fourrage; tendeurs à gazon; tarares et machines similaires pour le net- toyage des grains, trieurs à oeufs, à fruits	

du Tarif	Désignation des marchandises	Droit
25) C 1 b 2 E	et autres produits agricoles, à l'exclusion des machines et appareils de minoterie du No. 84.29: Moissonneuses-batteuses: à céréales et graines: tirées: sans moteur Parties et pièces détachées	 16 20
4.26 A B 1 2	Machines à traire et autres machines et ap- pareils de laiterie: Machines à traire Autres: machines à irradier le lait autres	 24 24 24
4.44 A Ex 2	Laminoirs, trains de laminoirs et cylindres de laminoirs: Laminoirs et trains de laminoirs: pour la fabrication de tubes: - laminoirs pour la fabrication de tubes	 13
4.45 D Ex 3	Machines-outils pour le travail des métaux et des carbures métalliques, autres que celles des Nos. 84.49 et 84.50: Autres machines-outils: autres - laminoirs pour la fabrication de tubes	 24
4.48 B	Pièces détachées et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines-outils des Nos. 84.45 à 84.47 inclus, y compris les porte-pièce et por- te-outil, les filières à déclenchement automa- tique, les dispositifs diviseurs et autres dis- positifs spéciaux se montant sur les machines- outils; porte-outils pour outillage à main des Nos. 82.04, 84.49 et 85.05: Autres	 24
84.49 D Ex 84.50	Outils et machines-outils pneumatiques ou à moteur autre qu'électrique incorporé, pour emploi à la main: Autres Machines et appareils auxiliaires pour le soudage, le coupage et la trempe superficielle: - Appareils à souder à arc liquéfié	 28 28

No. du Tarif	Désignation des marchandises	Droit
84.52	Machines à calculer; machines à écrire dites comptables, caisses enregistreuses, machines à affranchir, à établir les tickets et similaires, comportant un dispositif de totalization:	
D	Caisses enregistreuses:	
2	électriques	24
84.62	Roulements de tous genres (à billes, à aiguilles, à galets ou à rouleaux de toute forme):	
A	Roulements, d'un poids par pièce:	
1	égal ou inférieur à 5 Kg.	36
85.12	Chauffe-eau, chauffe-bains et thermoplongeurs électriques; appareils électriques pour le chauffage des locaux et pour autres usages similaires; appareils électrothermiques pour la coiffure (sèche-cheveux, appareils à friser, chauffe-fers à friser, etc); fers à repasser électriques; appareils électrothermiques pour usages domestiques; résistances chauffantes, autres que celles du No. 85.24:	
F	Résistances chauffantes:	
1	non montées	28
85.16	Appareils électriques de signalisation (autres que pour la transmission de messages), de sécurité, de contrôle et de commandes pour voies ferrées et autres voies de communication, y compris les ports et les aérodromes	24
85.23	Fils, tresses, câbles (y compris les câbles coaxiaux), bandes, barres et similaires, isolés pour l'électricité (même laqués ou oxydés anodiquement), munis ou non de pièces de connexion:	
A	à gaine continue, y compris ceux armés de métal	28
B	autres:	
1	isolés au vernis, à la laque, à l'émail ou aux sels et oxydes métalliques	28
2	isolés au moyen d'autres matières . .	28
Ex 86.09	Parties et pièces détachées de véhicules pour voies ferrées	
	- Régulateurs de timonerie et appareils de freinage à la charge pour freins . .	20
Ex 90.14	Instruments et appareils de géodésie, de	

No. du Tarif	Désignation des marchandises	Droit
Ex 90.14)	topographie, d'arpentage, de nivellement, de photogrammétrie et d'hydrographie, de navigation (maritime, fluviale ou aérienne), de météorologie, d'hydrologie, de géophysique; boussoles, télémètres:	16
B	Instruments et appareils de navigation:	
Ex 2	autres instruments et appareils de navigation	
	- lochs de navire	
90.16	Instruments de dessin, de traçage et de calcul (pantographes, étuis de mathématiques, règles et cercles à calcul, etc); machines, appareils et instruments de mesure, de vérification et de contrôle, non dénommés ni compris dans d'autres positions du présent Chapitre (machines à équilibrer, planimètres, micromètres, calibres, jauges, mètres, etc.); projecteurs de profils:	24
A	Instruments de dessin, de traçage et de calcul:	
Ex 3	autres - marbres de mesure	
B	Machines, appareils et instruments autres qu'optiques, de mesure de vérification et de contrôle:	25
3	micromètres et leurs cales-étalons . .	
4	jeux de jauges ou cales-étalons (types Johanson)	
5	autres	24
C	Machines, appareils et instruments optiques de mesure, de vérification et de contrôle:	
Ex 2	autres - comparateurs à cadran	5
D	Parties et pièces détachées:	
1	parties et pièces détachées pour machines, instruments ou appareils de dessin ou de traçage	16
2	autres	
90.22	Machines et appareils d'essais mécaniques (essais de résistance, de dureté, de traction, de compression, d'élasticité, etc.) des matériaux (métaux, bois, textiles, papier, matières plastiques, etc.):	min. 400 p/k 16

No. du tarif	Désignation des marchandises	Droit
90.22) Ex A	Machines et appareils pour l'essais des métaux, des bétons et d'autres matières dures - Microduromètres	32
94.02	Mobilier médico-chirurgical, tel que: tables d'opération, tables d'examen et similaires, lits à mécanismes pour usages cliniques etc.; fauteuils de dentistes et similaires avec dispositif mécanique d'orientation et d'élévation; parties de ces objets:	
A	Tables d'opération et fauteuils pour usages cliniques, avec mécanisme d'élévation et d'orientation	32
Ex C	Parties et pièces détachées - Accessoires pour tables d'opération	32

REMARQUE:

- (1) Ces droits sont mobiles. L'offre est faite pour entrer en vigueur à partir du 8 Juin de l'année indiquée au dessous (années 63 et 64).

h.